

RAPPORT D'ANALYSE DE LA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU PREMIER MINISTRE



N° 010

Avril 2023

BERNARD GOUMOU



OPEN SOCIETY
Initiative for West Africa



SOMMAIRE

I.	Introduction.....	3
II.	Quels enseignements pouvons-nous tirer de cette déclaration de politique générale ?....	3
III.	Conclusion :	
IV.	Liste des promesses :	9



I. INTRODUCTION

Le 20 août 2022, Bernard Goumou a été nommé Premier ministre par le Président de la transition, Mamadi Doumbouya. Contrairement à son prédécesseur, le nouveau Premier ministre a fait sa déclaration de politique générale devant les Conseillers Nationaux, le 14 décembre 2022. Cette déclaration de politique générale est un document clé dans le suivi et l'évaluation des engagements ou promesses du Président de la transition et de son gouvernement.

Le présent rapport analyse la déclaration de politique générale du Premier ministre, Bernard Goumou, et la compare à la feuille de route du gouvernement de transition déclinée au Président Mamadi Doumbouya, le 25 décembre 2021 par son prédécesseur, Mohamed Béavogui.

II. QUELS ENSEIGNEMENTS POUVONS-NOUS TIRER DE CETTE DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE ?

Lors de son passage devant les Conseillers nationaux, le Premier Ministre, Bernard Goumou, a pris plusieurs engagements. Lahidi transition a analysé le contenu de ce discours et a recensé 101 promesses. À titre comparatif, son prédécesseur, Mohamed Béavogui, en avait fait 76. Les 101 engagements pris par le Premier ministre Goumou sont répartis en 16 secteurs et 8 axes. Tandis que les 76 promesses de son prédécesseur concernaient 17 secteurs et 8 axes.

En analysant le contenu de la déclaration de politique générale du Premier ministre, Lahidi transition a constaté une augmentation du nombre d'engagements dans plusieurs secteurs et axes.

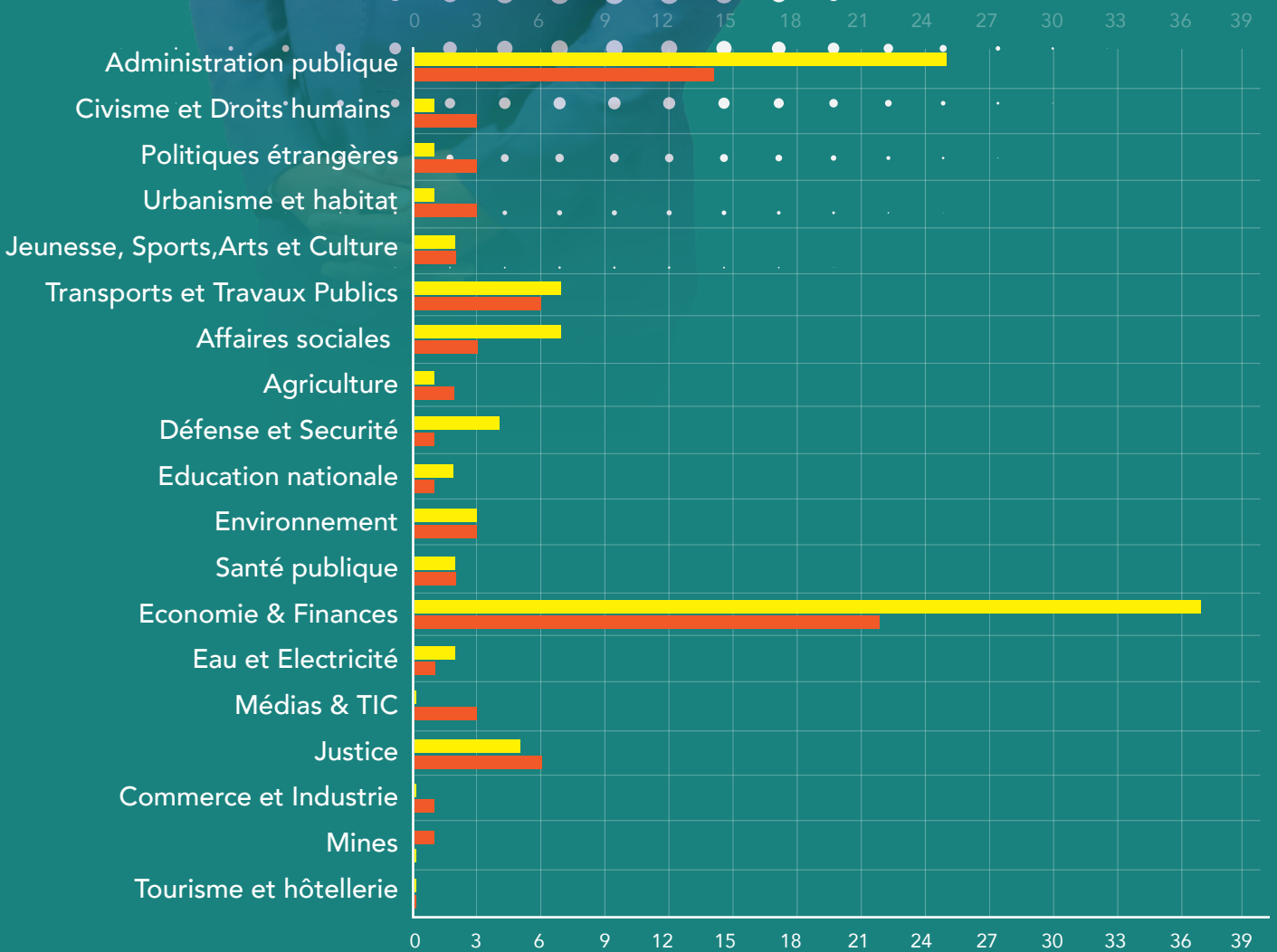
En guise d'illustration, le nombre de promesses dans le domaine "**Economie et Finances**" est passé de 22 dans la Feuille de route présentée par l'ancien Premier ministre à 36 dans la déclaration de Politique générale du nouveau Chef du Gouvernement.

Les engagements dans l'axe "**Refondation de l'Etat**" passent de 13 à 24 et ceux du "**Cadre macroéconomique et Financier**" de 22 à 42 . Cela peut s'expliquer par le nombre important de réformes que le Gouvernement de transition compte mettre en œuvre dans ces domaines et axes.

Par ailleurs, Lahidi transition a noté qu'il n'y a eu aucune promesse faite par le nouveau Premier ministre dans les secteurs "**Médias & TIC**", "**Commerce et Industrie**" et "**Tourisme et Hôtellerie**".

TABLEAU COMPARATIF

DES PROMESSES DES DEUX PREMIERS MINISTRES PAR SECTEUR



■ Engagements du Premier Ministre Bernard Goumou

■ Engagement du Premier Ministre Mohamed Béavogui

Des nouveaux engagements pour poursuivre la digitalisation des procédures fiscales et douanières

En parcourant la déclaration de politique générale, Lahidi transition a noté une volonté du Premier ministre, Bernard Goumou, de poursuivre les réformes entreprises par ses prédécesseurs dans le cadre de la digitalisation du système fiscal et douanier guinéen. Celle-ci se matérialise par des promesses comme *“Créer un système de monnaie électronique « Trésor pay » ...”* , *“Opérationnaliser des applications informatiques de facturation électronique, de télétransmission des états financiers et de remboursement en ligne des crédits de TVA”* et *“Digitaliser les procédures de passation des marchés publics et dématérialiser les opérations de paiement”* .

Le nouveau Chef du Gouvernement promet aussi de faciliter l’interconnexion entre les différentes régies financières et la Banque Centrale à travers des outils numériques. Pour ce faire, il a promis de *“Poursuivre les travaux d’interconnexion entre le Guichet Unique du Commerce Extérieur de Guinée (GUCEG), la Direction Générale des Douanes (DGD), la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG)”*.

La réalisation de ces engagements permettra au système fiscal et douanier guinéen d’avancer progressivement vers une digitalisation complète.

Des lignes budgétaires pour préparer l’organisation des prochaines échéances électorales

L’une des promesses qui attirent l’attention dans le discours du Premier ministre devant les Conseillers nationaux, c’est l’engagement du Gouvernement de transition à prévoir des lignes budgétaires spécifiques pour **“préparer”** l’organisation des futures élections, en y affectant *“400 milliards GNF”*.

Le nouveau Premier ministre a aussi promis d’*«Affecter 97 Milliards GNF des dépenses d’investissement au Recensement Général de la Population»*.

Des promesses pour accélérer la réalisation des «44 projets présidentiels prioritaires»

Dans la nouvelle orientation du Premier ministre, Bernard Goumou, il compte accélérer la mise en œuvre des 44 projets présidentiels prioritaires à travers les engagements comme *“Abonder le fonds d’étude et de contrôle de l’Administration et Contrôle des Grands projets - ACGP à hauteur d’au moins 5% du coût des investissements, pour faciliter la réalisation des 44 Projets Présidentiels Prioritaires d’Investissement publics dans un délai de 24 mois”*.

De plus, le Gouvernement de transition s’engage à *“Réaliser les Projets Présidentiels Prioritaires dont les études sont terminées”* et à *“Dégager les moyens suffisants pour les Projets Présidentiels Prioritaires dont les études sont en cours ou inexistantes, pour les achever en vue de leur réalisation future”*.

Des promesses pour maintenir le dialogue politique pendant la transition

Les autorités de la transition comptent bien poursuivre le dialogue avec les Partis politiques, les Organisations de la Société Civile et les Institutions Régionales et sous Régionales à travers les engagements qui consistent notamment à *“Poursuivre les concertations avec les coalitions des partis politiques et les plateformes de la société civile pendant toute la durée de la Transition”* et à *“Maintenir le cadre de dialogue ouvert à toute coalition qui souhaiterait le rejoindre”*.

La réalisation de ces promesses permettrait aux formations politiques et aux plateformes des Organisations de la Société Civile absentes en ce moment autour de la table de rejoindre plus tard le cadre de dialogue .

Aussi, dans ses nouvelles ambitions, le Premier ministre Goumou s’engage à *“Instaurer un dialogue permanent et constructif avec la CEDEAO sur les enjeux de la Transition guinéenne et ses spécificités”*.

Le Gouvernement de la transition a l’intention de poursuivre la construction des infrastructures sportives prévues pour la CAN 2025

Dans le cadre de l’organisation future de la Coupe d’Afrique des Nations (CAN) par la Guinée, contrairement à son prédécesseur qui s’était engagé à *“Construire des infrastructures et équipements sportifs pour accueillir la CAN 2025”*, le Premier ministre, Bernard Goumou, a tenu un nouveau discours. Il veut *“Poursuivre la réalisation des infrastructures programmées dans le cadre de la Coupe d’Afrique des Nations de football 2025”*.

À titre de rappel, c’est au mois d’octobre 2022 que la Confédération de Football Africain (CAF) a officialisé sa décision de retirer à la Guinée l’organisation de la CAN 2025. Les raisons invoquées par l’Institution pour justifier ce retrait étaient l’insuffisance des infrastructures et équipements pour accueillir la compétition.

La matérialisation de cette promesse permettrait à la Guinée d’avoir des infrastructures et équipements adaptés pour accueillir très prochainement cet évènement sportif continental.

Plus tôt, le Président de la transition Colonel Mamadi Doumbouya, avait pris fin août 2022, dans le cadre des préparatifs de l’organisation de la CAN 2025, un décret faisant de l’organisation de la CAN 2025 un *“intérêt national et prioritaire”*. Le porte-parole du Gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, avait aussi annoncé dans le compte rendu du Conseil des Ministres du 8 septembre 2022 que *“166 millions de dollars sont inscrits dans la Loi des Finances Rectificative pour la construction des infrastructures sportives, ...”*.

Plus de promesses pour poursuivre l’assainissement du fichier de la Fonction publique

Si dans sa Feuille de route, Mohamed Béavogui s’était engagé à *“Achever en 2022 le chantier de l’assainissement du fichier de la Fonction publique”* sans citer les actions à réaliser, Dr Bernard Goumou, a quant à lui cité avec précision les réformes qu’il compte mettre en oeuvre pour finaliser l’assainissement du fichier des Agents de l’Etat. Il s’agit d’*«Actualiser la liste nominative du personnel de chaque Ministère et Institution pour faire la situation de la masse salariale”* et de *“Poursuivre l’assainissement des fichiers des agents de l’Etat par le système de biométrie et son alignement avec le fichier Solde”*.

Le nouveau Premier ministre abandonne certaines promesses de son prédécesseur

Plusieurs promesses de construction d'infrastructures sociales de base faites par l'ancien Premier ministre n'apparaissent pas dans la nouvelle orientation gouvernementale.

Si Mohamed Béavogui s'était engagé dans la Feuille de son gouvernement à *"Expérimenter des initiatives nouvelles telles que les routes à péage"*, *"Entreprendre la réhabilitation et l'extension de 4 Centres Hospitalo Universitaire régionaux à Kindia, Labé, Kankan et Nzérékoré"*, *"Construire la ligne de chemins de fer Conakry-Kouria"* et à *"Construire des salles de classes dans les zones qui en sont démunies..."*, son successeur, Bernard Goumou, a tout simplement ignoré ces promesses dans sa déclaration de Politique générale.

Des promesses vagues et imprécises

Lahidi transition a noté que dans la déclaration de Politique générale du Premier ministre, plusieurs promesses sont formulées dans des termes **«vagues»** et **«imprécis»**. C'est le cas par exemple de la poursuite de *«l'indispensable transformation et la dynamisation de l'administration publique pour en faire un véritable levier de développement moderne et rapproché des administrés»* ou de *"Préserver les grands équilibres internes et externes de l'Etat»*.

Mise à jour des promesses sur la plateforme transition.lahidi.org

Pour suivre et évaluer les promesses du Président de la transition et de son Gouvernement, nous avons créé en mars 2022 une nouvelle plateforme : www.transition.lahidi.org. Notre équipe de collecteurs des données avait recensé avant le remaniement du Gouvernement à la date du 20 août 2022, 126 promesses des autorités de la transition, dont 50 du Président et 70 du Premier ministre d'alors, Mohamed Béavogui. Dans les prochains jours, ces dernières seront remplacées par les nouveaux engagements de l'actuel Premier ministre, Bernard Goumou. Cette mise à jour permettra donc de passer de 126 à 151 promesses faites par les autorités de la transition.

RÉPARTITION DES PROMESSES PAR SOURCE

	Charte de la Transition	23
	Discours du 6 septembre 2021 du Président du CNRD	08
	Concertations nationales du CNRD avec les Forces vives de la nation	13
	Discours du 1er novembre 2021 du Colonel Mamadi Doumbouya	04
	Discours d'investiture du Colonel Mamadi Doumbouya	02
	Declaration de politique générale du PM Bernard Goumou	101

Total : **151**

III. CONCLUSION

Les promesses du Président de la Transition et de son Gouvernement seront évaluées périodiquement à travers la publication de rapports partiels évaluant leur niveau de réalisation. Cependant, pour mieux faire ce travail, Lahidi transition va consulter le Programme de Référence Intérimaire - PRI 2022-2025 et les documents connexes, notamment, la matrice du cadre logique issue du séminaire gouvernemental des 20 et 21 novembre 2021, la matrice opérationnelle du PRI, les Termes de référence de la stratégie de vulgarisation des recommandations des Assises nationales, la matrice des mesures de politique et la matrice des indicateurs et des résultats cibles du PRI et la liste des 44 "projets présidentiels prioritaires".

IV. LISTE DES PROMESSES



Justice

Accorder une attention particulière à la bonne tenue du procès des événements du 28 septembre 2009 et tout autre cas de violences, crimes et injustices perpétrés en République de Guinée.

Prendre les dispositions législatives et/ou réglementaires pour engager les réformes institutionnelles devant encadrer le retour à l'ordre constitutionnel.

Continuer à déployer des procédures judiciaires systématiquement dès lors que des infractions financières sont avérées.

Assurer un bon fonctionnement de l'appareil judiciaire.

Adopter et promulguer la loi portant Programme de Référence Intérimaire 2023-2025.



Economie-Finances

Mettre en œuvre le Plan de Relance Économique (PRE) pour soutenir les ménages.

Stabiliser le taux d'inflation à 10,3% en 2023 et 9,3% en 2024.

Favoriser l'apurement de la dette intérieure par la politique de relance de notre économie et le renforcement de l'employabilité.

Elargir l'assiette fiscale

Améliorer les relations entre les régions financières et les contribuables à travers la prise en compte de leurs préoccupations.

Porter le taux de croissance de notre économie à environ 5,7% du PIB en 2023 et 6,4% en 2024.

Stabiliser le déficit budgétaire autour de 4% du PIB pour les deux (2) prochaines années.

Enregistrer des recettes de 27 856 milliards de GNF en 2023 et 31 099 milliards de GNF en 2024

Mettre en œuvre une stratégie de communication du Gouvernement pour promouvoir le civisme fiscal.

Préparer une cartographie des risques et un plan de mitigation à court et moyen termes par toutes les régions financières.

Poursuivre les travaux d'interconnexion entre le Guichet Unique du Commerce Extérieur de Guinée (GUCEG), la Direction Générale des Douanes (DGD), la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG).

Créer un environnement propice au développement du secteur privé national, et attractif pour les investisseurs étrangers.

Mettre en oeuvre les initiatives gouvernementales contre la vie chère.

Contenir l'endettement public à un niveau soutenable pour l'Etat et pour l'économie.

Améliorer la contribution financière des organismes publics au budget de l'Etat, via les dividendes versées à l'Etat.

Opérationnaliser des applications informatiques de facturation électronique, de télétransmission des états financiers et de remboursement en ligne des crédits de TVA.

Étendre les applications informatiques aux services déconcentrés de la Direction Générale des Impôts.

Recourir au CBMT (Cadre Budgétaire à Moyen Terme), au CDMT (Cadre de Dépenses à Moyen Terme) global et aux CDMT sectoriels, pour encadrer la programmation pluriannuelle des dépenses.

Préserver les grands équilibres internes et externes de l'Etat.

Répondre aux préoccupations qui découleront de l'examen par le CNT des instruments programmatiques de la Transition (la loi des finances initiale pour l'exercice 2023).



Santé publique

Améliorer la qualité et le niveau des dépenses du secteur de la santé pour atteindre à moyen terme 13% du total des dépenses budgétaires.

Doter le pays d'un Plan-cadre de résilience aux chocs épidémiques en cohérence avec le Plan National de Développement Sanitaire 2015-2024



Environnement

Affecter 130 milliards des dépenses d'investissement à l'assainissement.

Poursuivre et renforcer les mesures d'adaptation et de résilience en matière d'environnement.



Education nationale

Améliorer la qualité et le niveau des dépenses du secteur de l'éducation pour atteindre à moyen terme 15% du total des dépenses budgétaires.

Doter les Écoles Régionales des Arts et Métiers de l'outil numérique durant les deux années à venir.



Défense et Sécurité

Moderniser et renforcer les capacités opérationnelles et logistiques de nos Forces de défense et de sécurité.

Moderniser, rajeunir et renforcer les capacités humaines de nos Forces de défense et de sécurité.

Créer les conditions de sécurité durant la Transition.

Renforcer les infrastructures de la défense et de la sécurité.



Affaires Sociales

Amplifier les mesures en faveur des personnes handicapées, des personnes âgées et celles vivant sous le seuil de pauvreté au cours des 24 mois à venir.

Amplifier les mesures en faveur des personnes victimes de violences basées sur le genre au cours des 24 mois à venir.

Encadrer les dépenses de pensions.

Promouvoir l'autonomisation des femmes.

Renforcer l'employabilité et l'inclusion des personnes vulnérables.

Vulgariser le rapport du Comité Nationale des Assises afin que tous les Guinéens s'approprient son contenu.

Mettre en oeuvre les 45 recommandations contenues dans le rapport du Comité Nationale des Assises.



Jeunesse, Sports, Arts et Culture

Poursuivre la réalisation des infrastructures programmées dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations de football 2025.

Promouvoir la formation à l'auto-emploi des jeunes.



Eau et Electricité

Encadrer les dépenses du secteur de l'énergie.

Identifier (par le le Ministère en charge de l'énergie et EDG) les réformes permettant d'optimiser les revenus et d'accélérer la baisse graduelle des subventions au secteur.



Transports & Travaux publics

Mettre en place un cadre de coordination de la maîtrise d'ouvrage des quarante-quatre (44) Projets Présidentiels Prioritaires.

Dégager les moyens suffisants pour les Projets Présidentiels Prioritaires dont les études sont en cours ou inexistantes, pour les achever en vue de leur réalisation future.

Renforcer la capacité opérationnelle en équipements du génie Militaire pour l'entretien de nos routes.

Améliorer la mobilité des personnes et la circulation des biens et services.

Réaliser les Projets Présidentiels Prioritaires dont les études sont terminées.

Abonder le fonds d'étude et de contrôle de l'ACGP-Administration et Contrôle des Grands Projets à hauteur d'au moins 5% du coût des investissements, pour faciliter la réalisation des 44 Projets Présidentiels Prioritaires d'Investissement publics dans un délai de 24 mois.

Accroître le stock d'infrastructures tout en le maintenant en bon état.



Agriculture

Accorder 10% des dépenses du budget de l'État en faveur du développement rural (agriculture, pêche, élevage et environnement), en application des engagements de Maputo et de Malabo.



Mines

Appliquer le prix de référence fixé par le Gouvernement pour améliorer la contribution du secteur minier aux recettes intérieures.



Urbanisme et Habitat

Elaborer et mettre en place des politiques et stratégies d'aménagement du territoire.



Civisme et Droits Humains

Garantir l'Etat de droit et le respect des libertés fondamentales.



Politique Etrangère

Améliorer l'image de notre pays vu de l'extérieur (le branding pays).



Administration publique

Adresser des contrats d'objectifs à chaque Ministre en plus de sa Feuille de route.

Affecter 1 200 milliards GNF des dépenses d'investissement aux services déconcentrés.

Affecter 400 milliards GNF à la préparation des élections.

Finaliser et opérationnaliser la chaîne d'exécution budgétaire des services déconcentrés.

Actualiser la liste nominative du personnel de chaque Ministère et Institution pour faire la situation de la masse salariale.

Poursuivre l'assainissement des fichiers des agents de l'Etat par le système de biométrie et son alignement avec le fichier Solde.

Créer au terme de la transition, des bases solides pour l'émergence d'institutions nationales, fortes et résilientes.

Transmettre au CNT dans les prochains jours, les conclusions et les recommandations issues du cadre de dialogue inclusif inter-guinéen.

Édifier des institutions politiques, judiciaires et sécuritaires, légitimes, fortes et compétentes.

Rendre fonctionnels les organes de la Transition telles que prévues par la Charte.

Créer au terme de la transition, des bases solides pour l'émergence d'institutions nationales, fortes et résilientes.

Renforcer la confiance de nos concitoyens et concitoyennes envers tout détenteur ou toute détentrice de l'autorité publique.

Affecter 97 Milliards GNF des dépenses d'investissement au Recensement Général de la Population.

Allouer 20% des crédits budgétaires des ministères à leurs services déconcentrés.

Inscrire dans le budget 2023 les moyens nécessaires pour améliorer l'accueil des populations, la communication avec elles ainsi que la qualité des services qui leur sont fournis par nos administrations.

Organiser des revues périodiques de performance des organismes publics.

Répondre aux préoccupations qui découlent de l'examen par le CNT des instruments programmatiques de la Transition (le PRI).

Maintenir le cadre de dialogue ouvert à toute coalition qui souhaitent le rejoindre.

Renforcer la redevabilité.

Poursuivre l'indispensable transformation et la dynamisation de l'administration publique pour en faire un véritable levier de développement moderne et rapproché des administrés.

Organiser les élections de la base au sommet

Organisation des élections libres, crédibles et transparentes à la satisfaction de toutes les parties prenantes.

Instaurer un dialogue permanent et constructif avec la CEDEAO sur les enjeux de la Transition guinéenne et ses spécificités.

Elaborer un rapport annuel de mise en œuvre du PRI par le Ministère du Plan et de la Coopération internationale.

Lutter contre la corruption.



[Accueil](#) [Engagements](#) [Médias](#) [Documentation](#) [Blog](#)

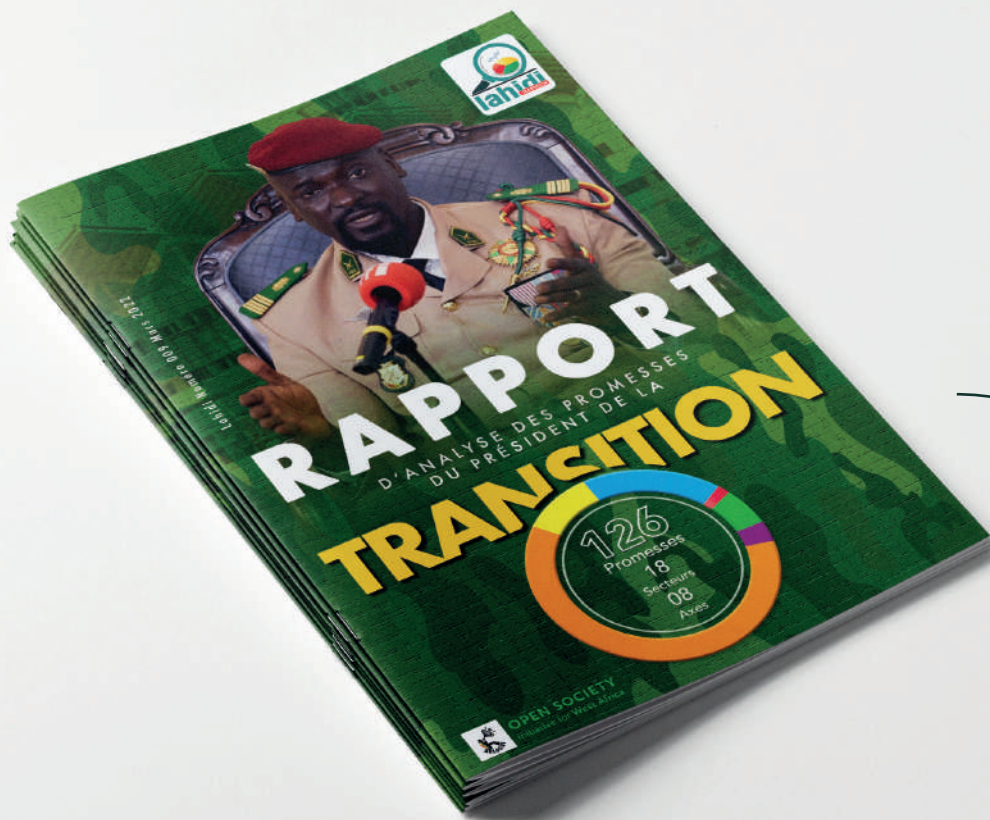


On ne piétine pas
une promesse !

FIN DE TRANSITION

01 **08** **06** **03** **51** **07**
ANS MOIS JOURS HEURES MINUTES SECONDES

GRAPHE
TRANSITION



Téléchargez le rapport d'analyse des promesses
du Président de la Transition

Notre équipe

Mamadou Alpha Diallo, *Chef de Projet*
Mamadou Baro Condé, *Responsable Collecte de Données*
Sayon Loua, *Responsable Communication*
Ousmane Cissé, *Développeur Web*
Fatoumata Guirassy, *Responsable Administrative et Financière*
Mouctar Bass, *Spécialiste UX/UI design*



Lahidi signifie «Promesse» ou «Engagement» en soussou ou en malinké.
A travers la nouvelle plateforme www.transition.lahidi.org l'initiative suit et évalue
les promesses du Président de la transition et de son Gouvernement.

@Ablogui  

TRANSITION